

9 décembre 2005

La répression syndicale du gouvernement Charest

Comme en 2003, comme en 2004, le gouvernement Libéral du Québec met à profit le temps des Fêtes pour porter du durs coups au mouvements ouvrier et populaire. Cette fois-ci, ces cibles sont les CPE et surtout, l'ensemble du secteur public. La loi 124, modifiant le régime des CPE, est à peine retouchée. Une loi spéciale menace le secteur public. L'intransigeance gouvernementale vise à préparer le terrain à la privatisation style PPP par le détachement des garderies familiales des CPE, la détérioration de leur encadrement, le gel sur deux ans des salaires des employés de l'État suivi de hausses à peine égales au coût de la vie incluant l'équité salariale, ce qui ne peut que créer un régime salarial privatisable et un climat de démoralisation propice aux démissions vers un éventuel secteur privé en développement.

Dans les deux prochaine semaines, les débrayages se généraliseront tant dans le secteur de la santé que dans celui de l'enseignement. Dès lundi, en Outaouais, les secteurs de la santé et de l'éducation seront ensemble en grève et feront une manifestation conjointe. L'UFP-Outaouais y distribuera le tract suivant.

Marc Bonhomme

Message aux travailleuses et travailleurs du secteur public :
L'UFP-Outaouais vous appuie!

L'Union des forces progressiste (UFP) – région de l'Outaouais appui sans réserves les revendications et la mobilisation des travailleuses et travailleurs du secteur public.

Dans une société qui s'enrichit, il n'y a aucune raison pour que votre pouvoir d'achat ne soit pas préservé. Le règlement de l'équité salariale devrait se faire en plus d'augmentations salariales, et non au sein du « cadre financier » déjà trop étroit prévu par le Conseil du trésor.

Nous savons que l'amélioration de vos conditions de travail va de pair avec l'amélioration de la qualité des services publics. Il devrait y avoir plus de personnel infirmier et médical en proportion de la population, surtout dans l'Outaouais où la pénurie est criante. Il devrait y avoir moins d'élèves dans les classes du primaire et du secondaire pour que chaque élève ait toutes les chances d'apprendre et de se développer.

Le droit à la syndicalisation et à la sécurité d'emploi devrait aussi être renforcé afin d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois qui travaillent dans notre secteur public. Un renforcement de ces droits pour cette section de la population ne pourra qu'aider à les étendre à d'autres secteurs.

À cet égard, la menace de décrets et de loi spéciale brandie par le régime Charest est inacceptable et doit être combattue avec détermination. Cet automne, les enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique ont choisi de défier une telle loi et ont gagné l'appui de la majorité de la population de la province à leur cause. Résultat : le gouvernement Campbell, encore plus intransigent dans ses politiques anti-syndicales que celui de Charest, a été obligé de faire des concessions. L'UFP-Outaouais appuiera tout moyen que vous déciderez d'entreprendre pour contrer ces attaques anti-démocratiques.

Les politiques à courte vue de compressions, de sous-traitance et de privatisation poursuivies par les gouvernements du Québec depuis vingt ans, tant par les Libéraux que par le PQ, sont à rejeter en bloc en faveur d'une politique de justice sociale et d'investissement dans ce qui est important pour la population, comme la santé, l'éducation et les autres services publics.

En toute solidarité,

UFP-Outaouais

Courriel : outaouais@ufp.qc.ca

Site web : www.ufp.qc.ca